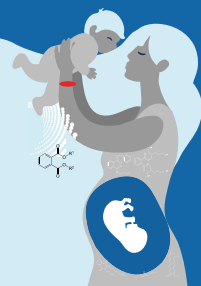


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Guise, le 27 mai 2022



PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : LA VILLE DE GUISE RECHERCHE 150 VOLONTAIRES AMBASSADEUR-ICES pour faire reculer la pollution par les phtalates et donc les maladies infantiles associées

La Ville de Guise se mobilise sur la sensibilisation de la population aux perturbateurs endocriniens et organise une opération de dépistage «Zéro Phtalates» qui aura lieu le 21 juin prochain de 10h00 à 13h00 à Guise, en partenariat avec le Réseau Environnement Santé et avec le soutien de la CPAM de l'Aisne.

UNE CAMPAGNE DE PREVENTION INNOVANTE

L'opération « zéro phtalates » est une action de sensibilisation et de prévention innovante pour mieux rendre visible la pollution invisible par les phtalates. Les phtalates font partie de la famille de perturbateurs endocriniens qui impacte la santé de l'enfant mais qui est pourtant très présente dans de nombreux produits de consommation courante.

150 volontaires ambassadeurs-ices sont recherché.e.s pour participer à une mesure de leur exposition par ces substances invisibles, inodores, sans saveur, via le port d'un bracelet en silicone ou via la coupe d'une mèche de cheveux.

Les personnes souhaitant participer à l'opération ont jusqu'au 15 juin pour s'inscrire via ce lien :
<http://bit.ly/Ophtalates>

Une première mesure le 21 juin permettra d'établir le niveau d'exposition initial, puis une seconde mesure sera faite à l'automne. Entre ces 2 tests, un accompagnement gratuit sera proposé aux participants pour les aider à réduire leur exposition à ces substances classées pour la plupart comme « extrêmement préoccupantes ».

UN EVENEMENT POUR SENSIBILISER ET REDUIRE L'EXPOSITION AUX PHTALATES

Les phtalates font partie de la famille de perturbateurs endocriniens. Il existe au moins 8 maladies infantiles liées à l'exposition aux phtalates pendant la grossesse pour lesquelles existent des données épidémiologiques solides, dont l'asthme, le déficit d'attention-hyperactivité (TDAH), les troubles du langage et le MIH [défaut de formation de l'émail des dents qui touche de 15 à 20 % des enfants de 6 à 9 ans et favorise les caries]¹.

Une méta-analyse récente² montre notamment que les enfants et les adolescents les plus exposés au DEHP³, un des principaux phtalates, sont 3 fois plus susceptibles d'être diagnostiqués d'un déficit d'attention-hyperactivité (TDAH). Une étude portant sur 297 enfants avait déjà mis en évidence en 2018 que les mères les plus contaminées par le DEHP ont 3 fois plus de risque que leurs enfants développent la maladie⁴. Cela signifie qu'en réduisant l'exposition par les phtalates, il serait possible de diminuer de façon importante le risque pour les enfants de développer un TDAH.

¹ <http://www.reseau-environnement-sante.fr/category/operation-zero-phtalates/>

² F.Nilsen, N. Tolve (2020) A systematic review and meta-analysis examining the interrelationships between chemical and non-chemical stressors and inherent characteristics in children with ADHD <https://doi.org/10.1016/j.envres.2019.108884>

³ Phtalate de bis(2-éthylhexyle)

⁴ Engel, et al. (2018) 'Prenatal Phthalates, Maternal Thyroid Function, and Risk of Attention-Deficit Hyperactivity Disorder in the Norwegian Mother and Child Cohort' <https://doi.org/10.1016/j.envres.2019.108884>

Le lien entre les sols en PVC et l'asthme suit la même logique. Une grande étude suédoise⁵ portant sur 3 200 enfants suivis pendant 10 ans démontre que le taux d'asthme est doublé en présence d'un sol en PVC dans la chambre des parents, comparé aux enfants dont le sol de la chambre des parents est en bois.

Une étude récente publiée par une équipe danoise a de plus mis en évidence une relation entre l'exposition aux phtalates via les médicaments et le risque plus élevé de survenue de cancers chez l'enfant (ostéosarcome et lymphomes)⁶.

La bonne nouvelle est que nous éliminons tous les jours les phtalates de notre corps. L'élimination des sources d'expositions bien identifiées (plastiques mous, poussières, bâti, parfums, cosmétiques, alimentation ultra-transformée, gélules de médicaments ou de compléments alimentaires,...) est à notre portée et peut se traduire par une baisse immédiate de l'exposition.

UNE MOBILISATION MULTIPARTENARIALE POUR LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

Pour la première fois dans le réseau de l'Assurance Maladie, la CPAM de l'Aisne, en partenariat avec la CPAM de l'Indre, apporte son soutien à une action de prévention sur les phtalates. Ce projet répond à l'une des principales missions de l'Assurance Maladie :

« Accompagner chacun dans la préservation de sa santé »

L'action est développée dans le cadre national de la rénovation de la Gestion Du Risque (Renov'GDR) de l'Assurance Maladie, avec l'expérimentation d'une offre de service en santé environnementale intégrée au parcours maternité, avec notamment une formation des Délégués de l'Assurance Maladie (DAM) puis des sages-femmes et autres professionnels de santé du territoire.

Cette thématique à fort enjeu de Santé Publique nécessite, pour être efficace, une diversité des modes de communication et se doit d'être particulièrement relayée par l'ensemble des parties prenantes.

L'opération « zéro phtalates » s'inscrit dans le cadre de la charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs endocriniens » (VTSPE) proposée par le Réseau Environnement Santé⁷, que la Ville de Guise a été la première à signer dans le département de l'Aisne. La charte a pour objet de protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Celle-ci est par ailleurs signée par 4 régions (Île-de-France, Occitanie, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine), 9 départements (Tarn, Haute-Garonne, Bouches-du-Rhône, Aude, Seine-Saint-Denis, Paris, Val-de-Marne, Saône-et-Loire, et bientôt Aisne) et près de 300 villes sont aujourd'hui engagées dans la démarche.

Cette opération « zéro phtalates », à l'initiative de la Ville de Guise et avec le soutien de la CPAM Aisne, sera lancée le 21 juin par une conférence animée par André Cicoellà, chimiste, toxicologue, et Président du Réseau Environnement Santé, pour apporter toutes les précisions scientifiques et mettre en lumière les leviers d'action, à l'échelle individuelle mais surtout collective.

⁵ Shu, et al. (2014) 'PVC flooring at home and development of asthma among young children in Sweden, a 10-year follow-up', <https://doi.org/10.1111/ina.12074>

⁶ Ahern, et al. (2022) Medication-Associated Phthalate Exposure and Childhood Cancer Incidence <https://doi.org/10.1093/jnci/djac045>

⁷ <http://www.reseau-environnement-sante.fr/vtspe/>

Le contexte est propice à l'action notamment du fait d'un tournant historique venant de la Commission Européenne qui, dans sa feuille de route sur les produits chimiques, a retenu pour objectif d'éliminer de notre quotidien plus de 2 000 substances d'ici 2030, dont une grande partie sont des perturbateurs endocriniens⁸. Les phtalates sont visés tout comme les PVC.

La dynamique autour de la charte VTSPE montre que les collectivités locales comme Guise sont des acteurs majeurs pour mettre en œuvre cette ambition européenne. Par les actions de sensibilisation et d'information, par la commande publique et par la médiation avec les acteurs de terrains, à commencer par les professionnels de santé, de la petite enfance, mais aussi les enseignants, les professionnels du bâtiment, et bien d'autres. C'est la principale conclusion de la récente conférence ministérielle sur les produits chimiques organisée dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne dont le Réseau Environnement Santé était partie prenante.

Contacts Presse

Ville de Guise

Irène AUBARD, Coordinatrice des affaires scolaires et périscolaires, affaires.scolaires@ville-guise.fr, 03 23 61 80 92

Réseau Environnement Santé

Association à l'origine de l'interdiction du Bisphénol A dans les biberons et de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens

André CIOLELLA, président, contact@reseau-environnement-sante.fr / 06 35 57 16 82

CPAM de l'Aisne

Hélène VANDYCKE, Responsable Communication, helene.vandycke@assurance-maladie.fr, 06 18 68 59 01

⁸ https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/04/25/l-europe-lance-un-plan-d-interdiction-massive-de-substances-chimiques-toxiques-pour-la-sante-et-l-environnement_6123596_3244.html

Participez à l'opération « zéro phtalates »

Le 21 juin 2022,

à Guise, de 10h00 à 13h00

Conférence de lancement du projet
par André CIOLELLA,
Chimiste, Toxicologue et Président
du Réseau Environnement Santé

Halle Marie-de-Lorraine
119 rue Camille Desmoulins

Mesurez votre exposition

via le port d'un bracelet en silicone
ou la coupe d'une mèche de cheveux

pour rendre visible la pollution invisible

par ces perturbateurs endocriniens
du quotidien qui rendent nos enfants malades.

Faites partie des 150 volontaires ambassadeurs-ices à l'avant-garde de la prévention

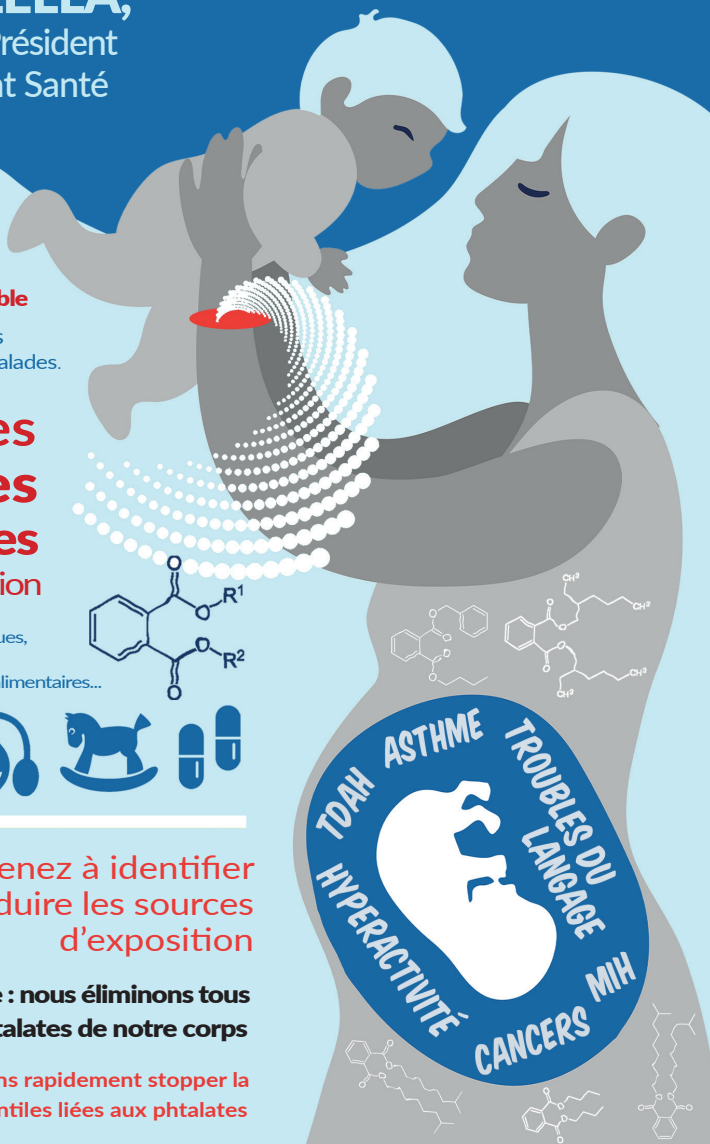
Plastiques, poussière, bâti, parfums, cosmétiques,
alimentation ultra-transformée,
gélules de médicaments ou de compléments alimentaires...



Apprenez à identifier
et réduire les sources
d'exposition

**Bonne nouvelle : nous éliminons tous
les jours les phtalates de notre corps**

**Ensemble, nous pouvons rapidement stopper la
progression des maladies infantiles liées aux phtalates**



**l'Assurance
Maladie**

Aisne

Une action proposée par la Ville de Guise,
en partenariat avec le RES, avec le soutien de la CPAM de l'Aisne

Inscription obligatoire :

avant le 15 juin

en ligne : bit.ly/Ophtalates

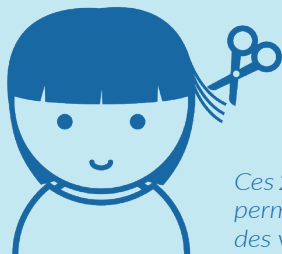
Informations :

03 23 61 80 92



Mesurez votre exposition aux phtalates en participant à une action innovante de sensibilisation et de prévention

L'« opération zéro phtalates » est une action de sensibilisation participative qui utilise le support de la mesure de 9 phtalates pour mieux rendre visible la pollution invisible par ces substances présentes dans de nombreux produits de consommation courante.



Comment se déroulent les mesures ?

La mesure de la contamination se fait au choix **via le port pendant 7 jours d'un simple bracelet en silicone** ou **via le prélèvement d'une mèche de cheveux**.

Ces 2 méthodes de prélèvements, après analyses par un laboratoire spécialisé, permettent de tenir compte des conditions réelles d'exposition et d'identifier des variations inter-individus au sein du groupe de 150 volontaires.

L'opération s'effectue en 2 temps avec un premier test le 21 juin pour mesurer la contamination initiale et un second en automne pour mesurer la baisse de la contamination après une étape de sensibilisation et d'appropriation du sujet.

Entre ces 2 tests un accompagnement gratuit vous sera proposé pour vous aider à réduire votre exposition mais aussi celle de l'ensemble des habitants de la Ville de Guise.

Pour réduire les maladies de nos enfants, réduisons les phtalates

Les phtalates, famille de perturbateurs endocriniens composée d'une vingtaine de molécules différentes, sont en particulier à l'origine de la progression d'au moins 8 maladies infantiles pour lesquelles existent des données épidémiologiques solides, dont asthme, déficit d'attention-hyperactivité (TDAH), troubles du langage, cancers, et MIH (défaut de formation de l'émail des dents qui touche de 15 à 20 % des enfants de 6 à 9 ans et favorise les caries).

Evitons les discours anxiogènes, il est à notre portée de faire reculer en quelques années les maladies infantiles induites par les phtalates, puisque d'une part les sources d'exposition sont facilement identifiables et accessibles, et d'autre part l'organisme humain élimine les phtalates en quelques heures seulement.

La grille de lecture des résultats est simple : aucune de ces substances ne devrait être présente dans notre quotidien. C'est possible ! Des données précédentes montrent que les personnes les plus contaminées des groupes participants peuvent réduire leur exposition aux phtalates souvent d'un facteur 30, voire parfois d'un facteur 200, pour rejoindre le niveau d'exposition des personnes les moins contaminées.

Cela renforce le message d'une action possible et urgente pour construire une politique de santé publique qui puisse faire reculer ces maladies infantiles.

Qui peut participer ?

Professionnels de santé, de la petite enfance, de l'éducation, associations, et toute personne majeure désireuse de participer. Pour des raisons éthiques les femmes enceintes ne peuvent pas participer. La participation de personnes mineures est possible à partir de 14 ans uniquement dans le cadre scolaire (collège, lycée).

Confidentialité : Toutes les informations personnelles recueillies lors de l'opération demeureront strictement confidentielles. Seuls les résultats groupés anonymisés sont communiqués publiquement. Les résultats individuels seront communiqués à titre indicatif pour que chaque participant puisse situer sa propre contamination par rapport aux autres participants.